



Editorial

Fondée en 1998 sous l'impulsion d'une poignée de biologistes valaisans passionnés, fauna•vs a pris un essor rapide. Notre association s'était fixé comme objectif de réunir 200 membres cotisants en quatre à cinq ans. Cette cible fut rapidement dépassée; depuis plusieurs années notre effectif oscille, bon an mal an, autour de 300 membres, notre plafond de croisière; chiffre qui correspond vraisemblablement à la «capacité de charge», pour reprendre une notion classique d'écologie, d'un bassin de population aussi restreint que le Valais en ce qui concerne les problématiques faune. A ses débuts, fauna•vs se voulait un interlocuteur incontournable, un expert de la scène valaisanne en matière de gestion de la faune. Les membres du comité pensaient que l'on ferait spontanément appel à son expertise lorsque des conflits faune sauvage-société se posaient. Il a fallu bien vite déchanter: la société des hommes a de la peine à faire confiance aux scientifiques, surtout lorsqu'ils sont spécialistes de la nature. Car la Nature, tout le monde pense

bien la connaître et chacun se sent capable d'interpréter les phénomènes observés à sa petite sauce personnelle. Or, tout dans la Science est affaire d'interprétation objective! Ce constat est particulièrement flagrant dans le contexte socio-politique valaisan où la pensée officielle dominante – une vraie monoculture – est ancrée dans ses paradigmes éculés. Ce qui fait la force de fauna•vs – et le temps nous a déjà donné raison sur plusieurs dossiers, celui du loup par exemple – c'est sa capacité à décrypter les vrais enjeux, à anticiper les mécanismes et à proposer des solutions réalistes. A défaut d'être reconnue en tant qu'expert avisé, fauna•vs sait exercer sa fonction de contrepoids chaque fois que l'information dérape. Et c'est dans cette voie que fauna•vs doit continuer d'oeuvrer pour une coexistence plus harmonieuse entre le Valaisan – et sa légendaire relation amour-haine à la Nature – et la faune sauvage qui, souhaitons-le, saura rester longtemps exceptionnelle!

Raphaël Arlettaz

Contenu :

- *Nos cours d'eau sont-ils en bonne santé ? p. 2*
- *Au revoir Raphaël, p. 5*
- *Zones de tranquillité : extension en Valais, p. 6*
- *Prix fauna•vs : l'engagement récompensé, p. 8*
- *Loup : la réalité qui agace, p. 10-*
- *Des nouvelles de la huppe et du torcol, p. 12*
- *Le gypaète barbu niche à nouveau en Valais, p. 13*
- *Nouvelles de la recherche, p. 14*
- *Formulaire d'observations, p. 15*

Nos cours d'eau sont-ils en bonne santé ?

Quoi de neuf qui n'ait pas été déjà dit ? Le thème de cet article n'est pas nouveau pour fauna•vs (voir les fauna•vs **info** n° 2, 4, 5), alors pourquoi le publier ? A cause de l'actualité : une communication officielle peu objective, la parution d'un article scientifique qui confirme les causes du déclin piscicole des cours d'eau du canton et un contexte politique qui tend à augmenter la pression sur les cours d'eau.

L'émissaire du plus grand glacier des Alpes : barré, turbiné et canalisé!

Fin février, le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du canton du Valais a communiqué sur la qualité des cours d'eau valaisans. Si le rapport édité à cette occasion mentionne les divers problèmes que les cours d'eau du canton rencontrent encore, les comptes rendus des médias – voire plutôt la communication lors de la conférence de presse - sont très réducteurs et trompeurs : « les cours d'eau sont en bonne santé ! ». On joue sur les mots. Certes, leur qualité s'est nettement améliorée grâce à l'assainissement des eaux usées, mais s'il y coule une eau de généralement bonne qualité, une très grande partie d'entre eux sont « biologiquement morts » : leur régime hydrologique très perturbé par l'utilisation hydroélectrique et leur lit artificialisé ne permettent pas le développement d'une flore et d'une faune riches et variées.

La situation réelle, illustrée par la population piscicole

Les conclusions d'un récent article scientifique¹ permettent d'illustrer le fait qu'une

eau de qualité ne suffit pas pour qu'un cours d'eau, le Rhône en l'occurrence, soit vivant. Le lit du fleuve est lourdement artificialisé, hors mis quelques rares tronçons tels Finges et le Bois Noir, et son débit moyen a été réduit de plus de 20% sur env. le quart de son tracé. Aucun débit de dotation à l'aval des 5 barrages qui le barrent n'est restitué. De plus, il subit un marnage² élevé sur 65% de son parcours.

Depuis 1850, soit avant la première correction du Rhône, le fleuve a perdu près de 45% du linéaire de son lit actif et près de 40% de sa ligne de berge. Sa largeur a été réduite de 43%. Il a ainsi perdu des milieux tels que des bras morts, des bras latéraux, des étangs. Sa végétation riveraine ne peut plus se développer, et avec elle il perd des milieux, une source de nourriture, de reproduction et des abris pour la faune. Les profondeurs d'eau et les températures ont perdu leur diversité, de même que les habitats aquatiques. Les auteurs de l'article ont analysé la faune piscicole du Rhône en regard de ces perturbations.

1) Weber C. et al. (2007): *Spatio-temporal analysis of fish and their habitat: a case study on a highly degraded Swiss river system prior to extensive rehabilitation*. In: *Aquatic Sciences* (à paraître).

Les plus anciennes références (1544) font état de 8 espèces, puis 19 espèces dans l'ensemble du réseau hydrographique de la plaine du Rhône (1882-1890). Aujourd'hui, seules deux espèces ont été inventoriées sur l'ensemble du linéaire du Rhône : la truite de rivière et le chabot. Quelques études précédentes en ont inventorié plus (entre 6 et 8) aux embouchures des affluents, représentées par des individus isolés.

Les densités de truite (espèce représentée à plus de 99%) recensées dans 24 stations en 2003 entre Gletsch et le Léman sont très faibles, avec une moyenne de 5 individus/100 m², dont la taille moyenne varie entre 87 et 267 mm. Il manque significativement de juvéniles et de reproducteurs. Près du tiers d'entre elles présentaient des malformations.

Les auteurs ont analysé les résultats en fonction des perturbations physiques mesurées et concluent à un sévère déficit biologique pour le Rhône, causé par les lourdes atteintes à son lit et aux impacts de l'utilisation hydroélectrique, en particulier au marnage. Les habitats pour la reproduction et pour la croissance des alevins n'existent plus ou sont très perturbés par les incessantes variations de niveaux d'eau. La pratique de la pêche dans le Rhône n'est possible que grâce à l'introduction de 5 tonnes par an de poissons ayant déjà atteint la longueur minimale.

Pour revitaliser le Rhône et ses affluents, les auteurs mentionnent l'élargissement, seul habilité à améliorer la qualité des habitats et les diverses continuités nécessaires, et de nécessaires mesures pour réduire les impacts sur le régime hydrologique.

La situation est la même pour les principaux affluents du Rhône en plaine, hormis pour le marnage qui n'existe pas ou est très limité pour la plupart d'entre eux. Ces affluents abritent 3 espèces, en abondances aussi réduites. Leur contribution au maintien de populations piscicoles dans le Rhône est actuellement négligeable, voire nulle. Et il ne s'agit ici que d'une illustration qui intéresse fauna•vs puisqu'il s'agit de vertébrés. Mais la biodiversité des berges et du lit est très limitée pour les mêmes raisons.

Enjeux actuels pour les cours d'eau : leur régime et leur espace

L'actualité en matière de protection des cours d'eau n'est déjà plus la qualité des

eaux – qu'il faut bien sûr assurer³ – mais depuis 10 ans il s'agit d'améliorer leur régime hydrologique et de les renaturer en leur assurant un espace suffisant et en les aménageant plus naturellement.

Les pêcheurs ont raison quand ils parlent de « crise du logement » en réaction à la communication du Canton du Valais : elle n'existe pas que pour le poisson, mais pour toutes les espèces liées aux cours d'eau. Ils ont encore eu raison lorsqu'ils ont déposé en juillet 2006 l'initiative fédérale « Eaux vivantes⁴ », d'autant plus d'actualité aujourd'hui dans le contexte des changements climatiques - enfin acceptés par le monde politique - avec la revalorisation de l'énergie hydraulique. Sans cette pression, qu'en adviendrait-il des dispositions légales permettant d'améliorer effectivement l'état des cours d'eau ?

Leur initiative demande que la loi fédérale en matière de protection des eaux de 1991 (LEaux) soit respectée : assainissement des prélèvements d'eau, respect d'un débit de dotation pour avoir un régime plus proche du naturel, et la création d'un fond de renaturation des cours d'eau. C'est là que se situent les enjeux actuels : d'aucuns aimeraient baisser les exigences de restitution d'eau aux cours d'eau. Selon l'argumentaire des pêcheurs, le bilan après 12 ans est maigre et le démontage de la protection des eaux continue :

- En Valais, seules 5 installations sur 200 fournissent un débit résiduel à l'aval des captages ;
- Aucun canton de montagne n'a jusqu'ici édicté une décision d'assainissement des prélèvements d'eau (avec un délai prolon-

2) Variations quotidiennes de niveau d'eau liées au turbinage des eaux.

3) Ne pas oublier non plus le problème aigu des micropolluants, et des perturbateurs endocriniens pouvant provoquer des malformations génitales chez le poisson, voire même le changement de sexe de certaines espèces d'amphibiens.

4) Avec 161'000 signatures. Le CF ne s'est pas encore prononcé.



Brigitte Wolf

Canalisé et artificialisé. La « crise du logement » pour les poissons.



Brigitte Wolf

Des obstacles à la migration du poisson dans la majorité des cours d'eau.

gé de 5 ans passant de 2007 à 2012 !) ;

- Par le biais d'interventions parlementaires (motion Speck, initiative Epiney, nouveau: initiative de la CEATE-CE), le lobby de l'électricité prépare un nouvel affaiblissement des prescriptions peu appréciées.

Il y a aussi du souci à se faire pour la renaturation des cours d'eau : en effet, si la législation de 1991 est un modèle dans le genre, le financement de la renaturation n'est assuré que s'il existe un déficit de sécurité. Si le déficit n'est qu'écologique, les

fonds à disposition ne sont pas légions ! Et la communication du canton du Valais insiste sur le fait que seuls les aménagements liés à la sécurité sont envisageables.

Le futur sera-t-il « durable » ?

S'il est juste que l'on valorise l'énergie hydroélectrique et que l'on ait le souci de l'économie du sol, cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix, d'autant plus que les cours d'eau ont payé jusqu'à aujourd'hui un très lourd tribut ! Est-ce que le développement durable consiste à promouvoir une énergie qui se fait en maintenant des cours d'eau biologiquement morts ? Certes les enjeux sont importants, aussi importants que les problèmes à résoudre. Mais s'il est nécessaire de concilier protection et utilisation, fauna•vs estime qu'il est aussi indispensable de dresser un bilan objectif et complet de l'état de santé des cours d'eau pour trouver des solutions - économiquement supportables - pour les revitaliser efficacement. La sécurité n'est pas qu'hydraulique, elle est aussi écologique : en rétablissant des écosystème proches du naturel on garantit un meilleur fonctionnement des cours d'eau pour le bénéfice non seulement de la nature, mais de l'homme et de l'économie.

Le comité de fauna•vs

Photo de lecteur

Pour le jubilé des « 100 ans du bouquetin », ce spécimen s'est fait prendre au jeu. Dans tous les cas, il est fier d'être valaisan !

On doit cet instantané à Sven Wirthner.

Possédez-vous également des clichés surprenants de notre faune ? Nous vous invitons à nous les transmettre afin que nous puissions les publier dans un de nos prochains bulletins.



Sven Wirthner

Au revoir Raphaël

Un beau jour de janvier 1998, les plus anciens d'entre nous reçoivent une invitation de Raphaël Arlettaz, qui convie tous les zoologues actifs du canton à se rencontrer. La raison ? Fonder une société valaisanne pour la biologie de la faune.

Les participants ayant confirmé leur intérêt, nous retrouvons nos manches sans perdre de temps : jusqu'à l'automne, nous organisons six séances préparatoires, trouvons un logo, élaborons des statuts, contactons la presse et des associations, pour préparer l'Assemblée constitutive - qui a lieu en octobre 1998 déjà. Ces premiers événements portent déjà la marque indélébile de notre Président : il avait une idée et ne perdait pas une minute pour la réaliser.

Nos travaux se poursuivent alors au même rythme : lors de longues séances, nous élaborons des protocoles sur le lynx et le loup - entre autres - et discutons de modèles de chasse et de bien d'autres sujets encore. Il fallait bien échanger, puis affiner nos idées. Les premières conférences et excursions à peine organisées, voilà que Raphaël a une nouvelle idée : créer le bulletin d'information de notre association, le fauna•vs **info**.



C'est ce moment que choisissent les loups pour réapparaître dans notre canton. Les prises de positions officielles sont non seulement privées de tout fondement scientifique mais semblent inspirées de contes, bien plus connus. Et comme si ceux-ci et d'autres légendes ne suffisent pas à nous occuper - comme par exemple celle, récurrente, des serpents lancés depuis des hélicoptères - une autre nouvelle fait l'actualité : la soi-disant attaque d'un touriste allemand par un lynx aux Agettes, en janvier 2001.

Le sang latin de Raphaël ne fait qu'un tour : il s'investit en tant que biologiste de la faune, reporter et chercheur, analyse les événements et devient un précieux contrepoids à la version officielle, rapidement constituée et dépourvue de toute véritable analyse.



Le parcours de Raphaël après la fondation de notre société prouve qu'il maîtrise parfaitement son métier et ne réagit pas simplement avec l'émotion d'un protecteur de la nature. Il est non seulement nommé directeur de l'antenne de la station ornithologique de Sempach à Salquenen mais encore professeur ordinaire de « biologie de la conservation » à l'Université de Berne.

Titulaire du poste depuis six ans déjà, il se voit aujourd'hui octroyer son premier congé sabbatique, qui l'autorise à poursuivre des recherches dans une autre université, pendant un semestre. Comme cette nouvelle aventure l'emmène en Australie, il renonce à la présidence de notre société.

Raphaël, nous sommes heureux que, même en qualité de professeur d'université, tu n'aies jamais tourné le dos aux problèmes politico-faunistiques souvent pusillanimes du Valais. Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver, toi et ton soutien passionné pour notre société. Car nous voulons poursuivre sur tes traces et continuer à défendre notre faune indigène !

Peter Oggier et le comité de fauna•vs

Selon Raphaël, il n'existe pas de beaucoup de portraits de lui ! Mais une rapide recherche sur Internet et en voici deux : Raphaël comme expert de la huppe fasciée (en haut) et comme prof d'uni (en bas).

Zones de tranquillité : extension prévue en Valais

Brigitte Wolf

En décembre 2005, deux « zones de tranquillité » ont été délimitées sur les communes de Mörel, Riederalp et Termen. Désormais, du 15 décembre au 30 avril, toute personne pénétrant dans ces zones – « Wissi Driesta » et « Salzgäb » – doit obligatoirement rester sur les sentiers pédestres. Objectif : ne pas déranger les cerfs dans leur habitat hivernal, ni les en éloigner (collectionneurs de bois). Dans cet entretien avec Brigitte Wolf, Peter Scheibler, chef du service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF), nous parle de ces premières expériences et de leur évolution.

Quelles expériences tirez-vous de ces premières zones de tranquillité créées dans le district de Rarogne Est ?

Peter Scheibler : De notre point de vue, ce projet pilote est une expérience très positive. Les animaux ont passé l'hiver et la période de ramassage de bois sans grand stress. Laissés en paix, ils ont passé plus de temps dans leur site hivernal et ont donc fait moins de dégâts lors de leur migration vers les sites estivaux.

Avez-vous constaté plus de dégâts autour de ces zones ?

Contrairement à ce que nous craignons, les dégâts n'ont pas augmenté autour de ces zones. Nous avons reçu une réclamation de la commune de Termen, où un cerf

a endommagé une façade ; il y avait été attiré par le lierre qui y poussait. Il ne venait toutefois pas de la zone de tranquillité mais d'un site voisin.

Les chasseurs et la population ont-ils respecté les consignes ?

Les collectionneurs de bois les ont largement respectées et ont pu ramasser les bois dès le 1er mai. La population a également fait preuve de respect. Notre service n'a dû constater que deux infractions.

Ces zones ne sont-elles créées que pour les cerfs ou y en a-t-il pour d'autres espèces ?

Notre service vient de demander la création d'une zone de tranquillité à Loèche, afin de

« Contrairement à ce que nous craignons, les dégâts n'ont pas augmenté autour de ces zones. »

protéger les chamois des « base jumpers ». Il y a trois ans, à Derborence, une telle zone a été créée afin de réunir les meilleures conditions possibles pour la reproduction des gypaètes, une expérience qui a également répondu aux attentes. Comme vous le voyez, ces zones ne sont pas uniquement destinées aux cerfs. Chaque fois que des perturbations mettent en danger les animaux, nous essayons de résoudre le problème de cette manière. De plus, selon la nature des perturbations, ces zones ne sont pas limitées à la saison d'hiver.

D'autres zones seront-elles créées prochainement ?

Le mandat de prestation confié à notre service par le Parlement prévoit la création de deux à trois zones de tranquillité par année au minimum, tant dans le Haut, dans le Bas que dans le Valais central. L'année dernière, la région de Goms a décidé d'élaborer un concept global. Nous la soutiendrons dans ce projet.

Harry, le cerf à 24 cors écrasé par une voiture, vivait dans la zone de tranquillité « Salzgäb ». Cet accident aura-t-il des conséquences pour cette zone ?

Cette zone n'a rien à voir avec cet accident. Elle héberge trente à quarante cerfs en hiver et elle a été créée pour les protéger des collectionneurs de bois trop hardis, après qu'ils aient tué un animal durant l'hiver 2004/2005. C'est un pur hasard si Harry provenait de cet endroit. Sa mort n'a donc aucune conséquence pour cette dernière, qui doit rester intouchée. Notre service n'a aucun intérêt à élever des cerfs du genre « Harry » : ce que nous voulons, c'est un effectif de cerfs sain et équilibré. Il y aura toujours des spécimens comme lui, mais ceux-ci doivent rester une exception.

Y a-t-il eu plus de collisions avec des cerfs depuis leur création ?

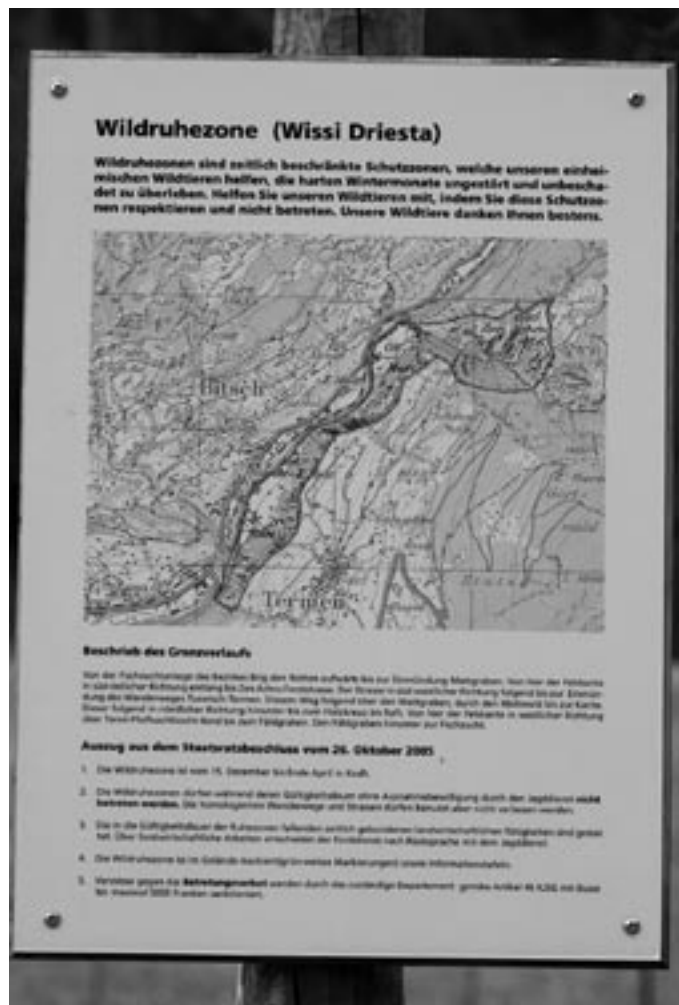
Avant que la zone « Salzgäb » n'existe, nous comptons un à deux accidents par année. Ce nombre n'a pas augmenté depuis la création des zones : nous avons eu un accident l'année dernière et, cette année, deux à ce jour. Je voudrais souligner que, dans tout le canton, nous comptons, chaque semaine et par garde-chasse, une à deux collisions entre des voitures et des animaux sauvages. A ce jour, notre appel à l'utilisation de systèmes électroniques de détection n'a pas encore été entendu.

Outre la création de ce type de protection, y a-t-il d'autres moyens de maîtriser les collectionneurs de bois trop téméraires ?

Nous avons plusieurs fois testé une interdiction générale de ramasser les bois, mais cette mesure n'est pas efficace car son contrôle est impossible. Nous essayons plutôt de sensibiliser les intéressés en allant à leur rencontre, tant lors des assemblées de chasseurs que sur le terrain.

Peter Scheibler, merci beaucoup pour cet entretien.

« Notre service n'a aucun intérêt à élever des cerfs du genre Harry. »



Nous remercions chaleureusement nos sponsors !



Prix fauna • vs 2007 : l'engagement récompensé

Cette année, la Société valaisanne de biologie de la faune décerne son prix à la société haut-valaisanne de protection de la nature et des oiseaux (NVO - Natur-und Vogelschutzverein Oberwallis). Notre comité a été très impressionné par son engagement et ses nombreuses actions de protection des oiseaux endémiques.

Ces dernières années, le comité de la NVO a décidé de devenir un partenaire important pour tous les amoureux de la nature dans le Haut-Valais. Cette société impressionne non seulement par son encouragement à la diversité, mais aussi par ses programmes de sensibilisation et de perfectionnement. Dans son domaine et sur le plan cantonal, elle est unique en son genre alors que tous les ornithologues professionnels viennent du Bas-Valais.

Un grand bravo aux lauréats de ce prix, décerné en reconnaissance de leurs activités. Entretien avec leur président, Franz-Stefan Meichtry.

Pourquoi avoir créé une telle société ?

Franz-Stefan Meichtry : Après que Stani Zurbriggen, précurseur en matière de protection des oiseaux dans le Haut-Valais, ait éveillé cette région dans ce domaine, il a souhaité fonder une société pour les passionnés de nature et d'ornithologie, en compagnie de Theo Wyer ainsi que Ruedi et Peter Salzgeber.

Quand cela s'est-il passé et comment la société a-t-elle évolué ensuite ?

La NVO plantant des haies...



La société a été fondée au printemps 1999. A la grande surprise des initiateurs, plus de cinquante personnes ont répondu présent. Comme elle était locale et qu'une majorité de viégeois la soutenait, elle a été baptisée « Natur-und Vogelschutzverein Visp und Umgebung (NVUU) ». Le premier président, Ruedi Slazgeber, a conservé son mandat pendant onze ans. Quant aux membres, leur nombre a cru régulièrement pour se fixer entre deux cent et deux cent trente ces dernières années.

Vous avez donc démarré en tant que société de Viège et n'avez inclu le terme « Haut-Valais » dans votre nom que quelques années plus tard. Pourquoi ce changement ?

Avec le temps, nous avons eu de plus en plus de membres provenant des districts du Haut-Valais, ce qui nous a conduit à modifier tant nos objectifs que notre nom, pour adopter celui de « Natur-und Vogelschutzverein Oberwallis (NVO) ». Aujourd'hui, le dix pour cent de nos membres viennent de Goms et de Rarogne l'Est, 25% du district de Brigue, 40% de celui de Viège et 15% de Rarogne l'Ouest / Loèche. Enfin, 5% habitent dans le Bas Valais ou dans le reste de la Suisse.

Avez-vous déjà pensé à représenter tout le canton ?

Non, pas en tant que société cantonale. Nous regrettons de ne pas avoir de partenaire similaire de l'autre côté de la Raspille, avec lequel échanger des idées ou collaborer sur des projets d'intérêt commun.

Concrètement, quelles mesures de protection de la nature avez-vous pu prendre jusqu'ici ?

Notre société a organisé plusieurs journées dédiées aux plantes. Par exemple, nous avons nettoyé plusieurs petits bois à la Grossey, à Viège. A Viège toujours, nous avons planté des haies le long du

grand canal, autour du camping, ainsi qu'à la STEP et au centre d'impression. Nous en avons également planté dans la zone de Ried-Brigue. Grâce à notre implication dans la transformation de l'école de Sand, nous avons pu contribuer à créer une cour naturelle. Et grâce à l'engagement de nos membres, les martinets peuvent nicher dans le clocher de l'église de Viège, et les choucas dans l'ancien poste de police.

Comment avez-vous contribué jusqu'ici à sensibiliser le grand public ?

C'est l'un de nos objectifs principaux. Lorsque nous avons fondé notre société notre philosophie était la suivante : « Seuls ceux qui connaissent la nature peuvent l'aimer. Et seuls ceux qui l'aiment peuvent la protéger ». Pour le comité de l'époque, il s'agissait de toucher le public le plus vaste possible. Ainsi, nous offrons sept à huit excursions par année. Pour la neuvième année consécutive, nous proposons une journée d'observation des oiseaux, désormais traditionnelle: le matin, des promenades ornithologiques destinées aux amateurs ont lieu dans quelques communes du Haut-Valais. De plus, nous organisons une à deux conférences par année. Comme toutes nos autres manifestations, elles sont publiques et gratuites. Enfin, depuis le milieu des années nonante, nous proposons des formations tout public quasiment toute l'année. Elles ne portent pas seulement sur l'ornithologie, mais aussi sur la botanique et les sauterelles. Cette année, deux cent à deux cent cinquante personnes ont amélioré leurs connaissances de la nature. Près de cinquante ont reçu le diplôme d'ornithologue ou botaniste ASPO, et quinze ont reçu celui de guide ASPO.

Nous avons aussi essayé d'être présents dans la presse. Chaque année, nous publions quatre articles dans le « Umweltzeitung », et trois à cinq dans le « Walliser Bote », généralement avant de grands événements. Nous avons passé plusieurs fois à Radio Rottu, pour animer un questionnaire sur les oiseaux et présenter notre société.

En tant que section de l'ASPO, vous pouvez utiliser le droit de recours de cette dernière. En avez-vous déjà fait usage et si oui, quelles expériences en avez-vous tirées ?

En fait, nous avons très peu utilisé ce droit de recours lors de grands projets. D'abord pour des raisons personnelles, ensuite parce que nous privilégions le dialogue et



Franz-Stefan Meichtry

l'information. Toutefois, nous soutenons les auteurs de recours si besoin est.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Notre vision n'a pas changé en dix-sept ans : éveiller le plus grand nombre à la nature. C'est pourquoi – et la demande est là - nous continuons d'offrir des formations et d'organiser des excursions ouvertes au grand public. Nous aimerions accroître nos activités pour la jeunesse et lancer plus de projets. Des tâches impossibles à réaliser sans l'aide de très nombreuses personnes. Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier tous les bénévoles, sponsors et bonnes âmes qui nous ont soutenus au fil des ans.

Franz-Stefan Meichtry, merci beaucoup pour cet entretien.

... et à l'étude.

La NVO:

Président : Franz-Stefan Meichtry, Brig-Glis , e-Mail: meichtry@nvo-oberwallis.ch

Cotisations : 25.- CHF par année

Site Internet : www.nvo-oberwallis.ch

Loup : la réalité qui agace

Les événements récents liés au retour du loup en Suisse ont été anticipés dans les bulletins de fauna•vs depuis que les premiers individus ont pris pied sur notre territoire il y a plus de 10 ans. L'essentiel de l'information scientifique relative à ce retour annoncé a par ailleurs été intégré dans un rapport intitulé «Le prix du loup», dont l'un des deux soussignés, professeur de biologie à l'Université de Berne, avait assuré la rédaction pour le Gouvernement valaisan. Malheureusement sa version médiatisée ne reprenait que les éléments compatibles avec la vérité officielle. Au lieu de montrer les enjeux réels, de proposer des solutions adaptées, ce message peignant la réalité en noir et blanc a alimenté les passions des extrêmes, poussant à l'affrontement actuel entre les protecteurs purs et durs du loup et ses plus féroces détracteurs. Dommage!



Il y a quelques semaines, approché par les médias suite au tir d'une louve dans la vallée de Conches, nous avons avancé l'estimation de 5 à 10 loups présents en Valais. L'articulation de ces chiffres a provoqué un raz de marée médiatique. Ont suivi, de haut lieu, des accusations de propagande qui ont illustré une fois encore à quel point notre société s'est coupée de la nature. On voudrait que tous les loups soient visibles et observés, comme si aucun n'échappait à notre détection, alors que le tir de loups ne correspondant pas aux responsables des dégâts illustre le contraire. Et tous les loups devraient se nourrir de moutons, alors que la présence d'une paire observée récemment en Valais central, sans dégâts annoncés, prouve que ce n'est pas le cas. Pourquoi les modèles de dynamique des populations élaborés par les biologistes professionnels sur la base d'études approfondies devraient-ils céder le pas aux allégations d'amateurs? En matière d'économie, un expert faisant des prédictions sur le taux de croissance attendu

en 2007, à partir de données de base infiniment plus douteuses, aurait droit à quatre colonnes à la une! Nous devons cependant reconnaître ici que nous nous étions bel et bien trompés dans notre estimation. A l'époque, ce n'étaient pas 5, mais au moins 8 loups différents qui arpentaient le canton (un à Conches, deux au Simplon, deux en Valais central et trois dans le Chablais)! Dès lors, la fourchette estimative – tenant compte de la discrétion légendaire de l'espèce – aurait dû être de 8 à 16. Ce n'est qu'aujourd'hui, avec les deux récents tirs, que la fourchette retomberait à 6-12 loups!

Taux de croissance proche de 50%

On compte aujourd'hui au minimum 140 loups dans les Alpes franco-italiennes. Dans des conditions particulièrement favorables, comme la conquête d'un nouveau territoire regorgeant de gibier, le taux d'accroissement annuel potentiel avoisine 50% chez cette espèce. Dans le cas des Alpes, le taux d'accroissement net, déductions faites de la mortalité naturelle, des tirs légaux ou illégaux et des empoisonnements, est d'environ 20% par an (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Grenoble). Cela signifie que notre population initiale de 140 individus en 2006 en comptera 168 en 2007, 200 en 2008, et qu'elle aura doublé dans cinq ans! Si la moitié de l'excédent des Alpes du Sud partait à la conquête de nouveaux territoires, ce seraient au moins une quinzaine d'arrivées dans de nouvelles zones septentrionales pour la seule année 2006, une trentaine en 2007, etc. Ces loups vagabonds ne viendront certes pas tous en Valais, mais une certaine proportion d'entre eux découvrira tout de même cette terre giboyeuse. Quoi qu'on en dise, les moutons, parce qu'enfermés la moitié de l'année, ne joueront qu'un rôle très secondaire dans ce processus.

Les temps sans loup définitivement révolus

Dans ces conditions, impossible d'espérer désormais un Valais vide de loups sans éliminer l'espèce du reste du massif alpin. Et cet espoir de certains irréductibles paraît actuellement bien illusoire à l'heure où son statut d'espèce protégée a été réaffirmé par le Conseil de l'Europe, malgré les coups de boutoir répétés de la Suisse. Pour effectivement changer la donne, ce n'est pas à Berne que nos politiciens locaux devraient envisager leur plan de carrière, mais à Bruxelles! A cette aune, on se rend bien compte que toute stratégie de régulation du loup sera délicate à mettre sur pied, même s'il est clair qu'on ne pourra échapper, dans le futur, à une véritable politique de gestion basée sur des critères objectifs et faisant fi des aspects purement émotionnels. Inconsciemment, sous la pression du loup, on assiste déjà à des changements radicaux en matière de gestion de la faune. Autrefois affectés à la surveillance exclusive du gibier, les gardes-chasse professionnels et auxiliaires sont maintenant mobilisés des jours durant pour l'élimination des loups...

On ne peut que regretter que cette évolution se fasse dans la précipitation, sans réflexion, sous la contrainte d'une réalité volontairement ignorée et sur la base d'une interprétation des processus erronée et alimentée par une propagande tendancieuse. Enfin, une telle débauche de moyens (des patrouilles comptant plusieurs dizaines de porteurs de fusils à l'affût des semaines durant pour seulement deux loups!) dont personne n'a chiffré le coût par rapport aux dégâts effectifs, aurait peut-être été plus efficacement investie dans des mesures de protection des troupeaux. Les tentatives actuelles de régulation, ainsi que les modèles de gestion à venir, ne doivent pas pour autant être condamnés a priori. Leur effet psychologique, qui donne à croire que l'on maîtrise la situation, calme les esprits les plus échauffés. Mais surtout, dans la mesure où ils viseraient réellement les loups se nourrissant de moutons, les tirs pourraient contribuer à favoriser les individus qui affichent plutôt du gibier sauvage à leur menu... Mais en fin de compte, il faut reconnaître que de tels prélèvements ne pourront tout au plus que ralentir la dynamique de cette recolonisation en cours.

Objectivité attendue

Il devient chaque jour plus urgent que la société dans son ensemble, sous la conduite des responsables officiels conscients de leur réelle marge de manœuvre, se prépare concrètement et objectivement au retour de cette espèce dont la vitalité n'a pas fini de nous surprendre. Au lieu de lutter contre la nature, il serait peut-être judicieux de penser à travailler avec elle, en consultant ceux qui l'étudient en toute objectivité.

Prof. Dr Raphaël Arlettaz

Fauna • vs, Société valaisanne de biologie de la faune,

réunit des hommes et des femmes qui s'occupent des vertébrés indigènes et s'engagent à les protéger, professionnellement ou pendant leurs loisirs. A cette fin, l'association organise des excursions et des conférences. Elle édite également le journal fauna • vs **info**. Fauna • vs collabore avec les autorités fédérales et cantonales compétentes, les associations de pêcheurs et de chasseurs ainsi que les milieux touristiques, qui reconnaissent le monde animal valaisan et son espace vital comme une ressource touristique et qui, à cette fin, sont désireux de les protéger.

Etes-vous prêt à relever le défi ? Nous cherchons, pour le 1er mai ou à convenir,

Un/une responsable à 10-20%

Votre profil :

- Etudes en zoologie ou excellentes connaissances de cette branche
- Bonnes connaissances du contexte valaisan
- Langue maternelle allemande avec maîtrise du français (ou vice-versa)
- Sensibilité pour les médias

Vos activités :

- Recherche de sujets de zoologie d'actualité
- Rédaction d'articles de vulgarisation pour la presse et fauna • vs **info**
- Relations publiques et communication
- Suivi des membres de l'association
- Administration

Ce défi vous intéresse ? Merci d'envoyer votre dossier de candidature jusqu'au 30 avril à l'adresse suivante :

Fauna • vs, Centre Nature, 3970 Salquenen
e-mail : fauna.vs@bluewin, Téléphone: 027 452 21 37



Des nouvelles de la huppe et du torcol

Nous avons souvent évoqué les populations de huppe et de torcol utilisant des nichoirs artificiels dans le Bas Valais. Aujourd'hui, nous vous présentons un bilan de l'année 2006 pour ces deux espèces. Précisons que sur 700 nichoirs installés quelques années auparavant, 564 étaient encore fonctionnels.

Source :

Les données ci-dessus proviennent de rapports internes de la division de « conservation biology » de l'Université de Berne, qui nous les a gracieusement fournies.

Huppe fasciée : excellente année malgré une reproduction en recul

En 1988, on estimait la population de huppées à 150 couples dans toute la Suisse – c'est-à-dire dans les cantons du Valais, des Grisons et du Tessin. Pour pouvoir prendre les mesures de protection adéquates, il était – ce qui reste vrai – indispensable d'en savoir plus sur les fluctuations de cette espèce. Pour ce faire, 712 nichoirs ont été installés dans la plaine du Rhône de 1998 à 2003. Comme ils ont été bien acceptés par la huppe, nous disposons maintenant de toutes les données pour analyser ces fluctuations.

En 2006, les huppées ont utilisé 124 nichoirs (22%). 30 couvaisons se sont interrompues et, dans 18 cas, le couple a fait - ou du moins a tenté - une seconde couvée.

En tout, les chercheurs ont contrôlé 142 couvées, qui comptaient 976 œufs au minimum. Au moins 539 jeunes se sont envolés. L'année 2006 marque ainsi un nouveau record de couples reproducteurs. Les spécialistes estiment que la limite maximale du nombre d'individus sera bientôt atteinte ; il est d'autant plus étonnant qu'elle ne le soit pas encore alors qu'aucun nichoir n'a été installé depuis 2003 (installation progressive les années précédentes).

Signalons toutefois un léger recul du taux de reproduction : en 2006, par rapport aux œufs pondus 55,2% des jeunes oiseaux ont pris leur envol (contre 67,9% en 2005), et 74,65% par œufs éclos (contre 91,46% en 2005), ce qui représente un recul de 18%. Il est donc possible que la zone ait tout de même atteint sa capacité maximale d'accueil des huppées : la nourriture n'est peut-être plus suffisante pour élever tous les poussins d'une couvée.

Malgré cette régression, nous pouvons affirmer sans crainte que la huppe fasciée se porte magnifiquement bien dans la vallée du Rhône.

Torcol fourmilier : pas de souci malgré un recul massif du nombre de couples

Pour le torcol, la situation est différente. En effet, cette espèce est connue pour ses grosses variations de population, variations qui se traduisent par une augmentation ou une diminution du territoire. On ne comprend pas aujourd'hui encore les vraies raisons du recul de cette espèce en Suisse. Ainsi, depuis 2002, tous les torcols qui se reproduisent dans les nichoirs destinés aux huppes sont surveillés. En 2006, ils en ont utilisés 37 (sur les 564 à dispositi-

on). 21 couvées ont réussi (56,8%), 13 ont disparu avant l'éclosion des œufs et 3 se sont interrompues après la naissance des premiers petits. Il y a eu 3 secondes couvaisons. Contrairement à la huppe, le taux de reproduction du torcol est resté constant au fil des ans, alors que le nombre de couples a drastiquement diminué : 92 pendant la canicule de 2003 et que 37 l'année dernière. Les chercheurs ne comprennent pas les raisons d'un tel recul. La vague de froid du mois de juin n'est pas une explication suffisante, même si l'Allemagne a connu le même phénomène. Il faut donc chercher des explications hors du contexte local (par exemple la mortalité des oiseaux due aux collisions avec les trains).

Pour conclure, précisons qu'il n'y a pas lieu de se faire du souci pour les torcols. Leur évolution au cours des prochaines années promet d'être passionnante !

Le Gypaète barbu niche à nouveau en Valais !

Plus de cent ans après sa disparition, le gypaète barbu est de retour : trois couples nichent à nouveau dans les Alpes suisses. Le premier à l'Ofenpass dans les Grisons, le deuxième dans une vallée inaccessible du Parc national suisse et le troisième en Valais, dans la zone Haut de Cry, au bénéfice d'une interdiction fédérale de chasser.

«En 2005 déjà, nous avons observé une couvée à Derborence», explique Raphaël Arlettaz, qui dirige le Réseau Gypaète Suisse occidentale. «Ces deux dernières années, il n'y en a eu aucune. Mais le 9 février de cette année, nous avons découvert l'heureux événement !»

La femelle, dénommée Gildo, a été relâchée en 1998 dans le Parc national suisse. Le mâle, Aisone, a été quant à lui relâché dans le parc du Mercantour, en France. Les deux oiseaux se sont donc établis à plus de 200 km du lieu où ils ont été mis en liberté. Si rien ne les perturbe, les petits naîtront vers fin avril. «Le succès de la couvée n'est pas garanti car une première nichée s'interrompt souvent», souligne, prudent, Raphaël Arlettaz.

Les curieux risquent-ils de déranger les oiseaux pendant la couvaison ? «Les marcheurs doivent absolument respecter le périmètre de protection établi par le canton»,

insiste Raphaël. «Il était donc extrêmement important de faire connaître l'existence de la couvée dès le début, pour que les sociétés d'aviation soient informées et prennent leurs précautions. Une étude dans les Pyrénées a démontré que les vols d'hélicoptère près des aires sont l'un des plus importants facteurs d'interruption des couvées».

Comment le spécialiste des gypaètes voit-il l'avenir de ces oiseaux ? «Nous sommes en train de préparer un modèle démographique», répond Raphaël. Nous aurons bientôt la réponse grâce à une analyse appelée «Population Viability Analyse».



Fascinants ultra-sons

Le grand et le petit Murin sont deux espèces proches de chiroptères qui se nourrissent dans des microhabitats différents, ce qui leur permet de cohabiter sans se concurrencer. A l'aise sur les sols nus, l'herbe rase ou les feuillages jonchant le sol, le grand murin se nourrit de coléoptères qu'il chasse dans les forêts, les vergers ou les prairies fraîchement fauchées. Quant au petit Murin, il attrape des sauterelles dans les herbes épaisses des steppes et des champs de céréales. Tous deux trouvent leurs proies dans les derniers centimètres qui les séparent d'elles, en utilisant la réflexion des sons (voir aussi fauna•vs no 5 : Arlettaz ainsi que Russo et al. 2001). Dans cette dernière phase d'approche, ils ont certainement avantage à cesser d'émettre des ultra-sons forts et dérangement, d'autant plus que certains insectes les perçoivent et peuvent donc leur échapper. Mais s'ils éteignent leur sonar, ils risquent de percuter des objets. Nous voulions savoir si les deux espèces en question cessent complètement d'émettre lorsqu'elles chassent ou si elles se contentent d'affaiblir leurs signaux. Savoir également si leur différence d'habitat a une influence sur leur technique d'écholocation.

Pour en avoir le cœur net, notre président a installé un laboratoire dans son garage de Bramois, afin d'étudier les techniques de chasse de chacune des deux espèces.

Alors que les animaux cherchaient leurs proies, on a attentivement observé leur vol ainsi que l'émission de leurs signaux. Constatation : chaque espèce émet des ultras-sons pendant la chasse. Le grand et le petit Murin utilisent le même type de signaux, qui s'intensifient au fur et à mesure qu'ils approchent leur proie. Mais dès qu'ils l'ont localisée, les signaux faiblissent brutalement pour ne devenir qu'un chuchotement. Une technique qui leur permet peut-être de mieux entendre leur proie, facteur essentiel pour les deux espèces. Et qui leur permet sans doute d'éviter d'être repérées par les insectes sensibles aux ultra-sons.

Il y a toutefois une différence entre les deux espèces : en phase d'atterrissage, contrairement au petit Murin, le grand Murin émet une série de signaux forts. Cela l'aide peut-être à mieux coordonner son atterrissage et à saisir la topographie des lieux. N'est-ce pas aussi nécessaire au petit Murin? Effectivement, ce n'est pas un hasard s'il renonce à émettre des signaux : les sauterelles pourraient les percevoir et lui échapper. Et puisqu'il attrape ses proies sur de longues herbes et non pas au sol, il ne court quasiment aucun risque de collision.

Ces travaux ont peut-être mis en lumière une différence importante dans les techniques d'écholocation des deux espèces. Et cette différence pourrait provenir de leur habitat. Une chose est sûre : pour la première fois, on a prouvé de manière irréfutable que l'émission très faible des signaux, comme en phase « d'écholocation chuchotée », sert uniquement à attraper des insectes.

Source :

Russo D., Jones G., Arlettaz R. (2007) *Echolocation and passive listening by foraging mouse-eared bats Myotis myotis and M. blythii*. *The Journal of Experimental Biology* 210: 166-176.



* *Nouvelles de la recherche* : Cette rubrique présente pêle-mêle des travaux de recherche sur des thèmes intéressants le Valais. Ces travaux, publiés dans des journaux spécialisés, sont la plupart rédigés en anglais. Cette rubrique entend donc les rendre accessibles à un plus large public. Des copies des articles originaux peuvent être obtenues auprès de la rédaction.

Rapportez-nous vos observations!

Nom et prénom de l'observateur: _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Date : _____

Heure de...à...: _____

Commune : _____

Lieu-dit : _____

Altitude : _____

Coordonnées : _____

Envoyez le formulaire à :

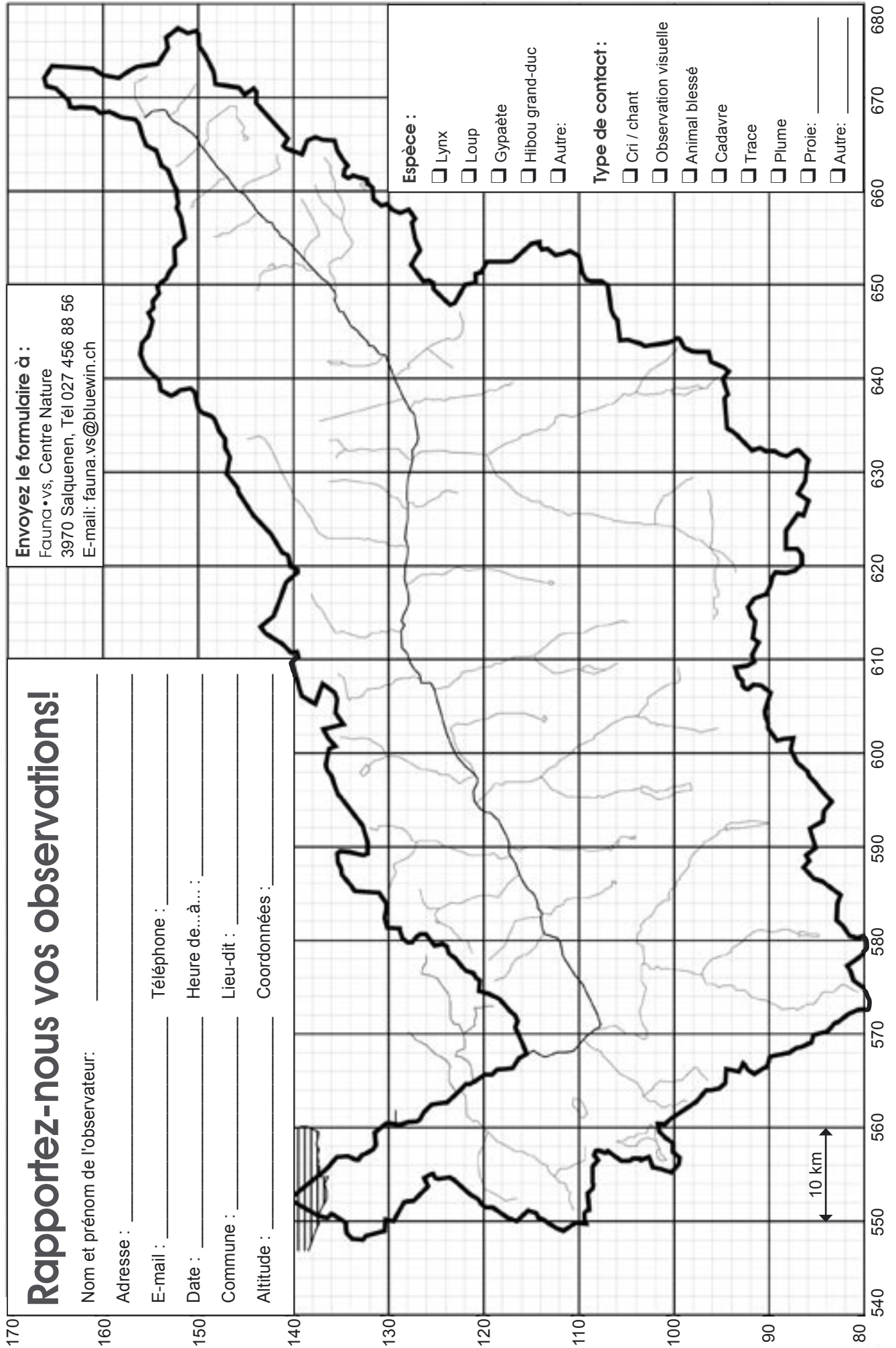
Fauna•vs, Centre Nature
3970 Salquenenen, Tél 027 456 88 56
E-mail: fauna.vs@bluewin.ch

Espèce :

- Lynx
- Loup
- Gypaète
- Hibou grand-duc
- Autre: _____

Type de contact :

- Cri / chant
- Observation visuelle
- Animal blessé
- Cadavre
- Trace
- Plume
- Proje: _____
- Autre: _____



Ne restez pas seul avec un problème de chauve-souris!

Adresse :

Réseau
chauves-souris Valais
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
ou 027 458 44 69
E-mail:
chiroptera@bluewin.ch



Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc.

En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

Adresse :

fauna•vs info
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
Fax 027 456 88 58
E-mail:
fauna.vs@bluewin.ch

Impressum

«fauna•vs info» est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale et au Réseau chauves-souris Valais.

Responsable: le comité de fauna•vs. Rédaction et Maquette: Brigitte Wolf. Traductions: Muriel Macgeorge, Romaine Perraudin

et Peter Oggier. Parution: deux fois par an. Tirage: 200 exemplaires en français, 150 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser : familial ou institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).

- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Talon à envoyer à :

fauna•vs
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
Fax 027 456 88 58
E-mail:
fauna.vs@bluewin.ch

Nom et prénom : _____ masculin féminin

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Institution : _____ Signature : _____

Remarque : _____